

BREVET PROFESSIONNEL
CARROSSERIE CONSTRUCTION MAQUETTAGE

ANNEXE I

BREVET PROFESSIONNEL

CARROSSERIE CONSTRUCTION MAQUETTAGE

INTRODUCTION

L'activité se situe plus particulièrement dans des entreprises de construction de carrosseries et de maquettage qui sont en majorité des petites et moyennes entreprises de type semi-artisanal

Les entreprises de construction de carrosseries industrielles fabriquent, modifient, adaptent, agencent, rénovent, reconditionnent des véhicules divers de type particulier, industriels ou spécifiques (ambulances, transport de fonds, lutte contre l'incendie, remorques...) et plus particulièrement tout véhicule roulant.

Ces fabrications sont réalisées en unitaire, en petite et moyenne série.

Pour la réalisation de ces travaux, le titulaire du brevet professionnel de carrosserie et maquettage devra mettre en oeuvre des compétences axées sur :

- la mise en oeuvre et l'assemblage des nouveaux matériaux,
- la mise en oeuvre de structures tubulaires et composites,
- la réalisation de maîtres modèles et de maquettes (maquettage multimatériaux)
- le ferrage d'éléments articulés,
- la conformation manuelle des matériaux.